**Renforcement économique des femmes de la filière arganière au Maroc (REFAM)**

**Recrutement de services conseil en développement associatif**

**Termes de référence**

Mandat : Expert.e.s en gestion administrative et financière des associations professionnelles

Période de contrat : Janvier à juin 2021

Relève de : Responsable de l’équipe REFAM à Agadir

# Introduction

Cowater International en partenariat avec l’Agence Nationale des Zones Oasiennes et de l’Arganier (ANDZOA) du Maroc a été mandaté pour mettre en œuvre le projet *Renforcement économique des femmes de la filière arganière au Maroc* (REFAM).  Le projet d’une durée de quatre ans vise l’autonomisation économique des femmes et la réduction des écarts dans la participation des femmes à tous les échelons de la filière argane.

Dans le cadre de l’approche retenue par le Ministère, REFAM intervient de manière prioritaire auprès des différents acteurs de la filière regroupés au sein de l’interprofession de l’argane. En aval, des activités viennent appuyer la gestion financière, la commercialisation et l’accès aux marchés des coopératives et entreprises de valorisation. En amont, REFAM appuie les efforts de structuration entrepris par le biais de création de coopératives de collecte d’affyache.

Cette approche s’harmonise à la structure de l’interprofession. Ainsi, la Fédération interprofessionnelle de la filière de l’argane (FIFARGANE) est constituée de deux piliers ou collèges : la Fédération nationale des ayants droit producteurs et usagers de l'arganeraie (FNADUA), et la Fédération marocaine des transformateurs, exportateurs et commerçants de l'huile d'argane (FMTEC). Cette dernière représente les acteurs économiques impliqués dans la transformation et le commerce national et international des produits de l’argane, et regroupe les coopératives, les sociétés, et les commerçants. La première, elle, se situe en amont de la chaîne de valeur et est constituée des populations rurales usufruitières de l’arganeraie, dont l’une des principales activités est la collecte des fruits de l’arganier.

Les présents termes de référence concernent la FNADUA qui regroupe huit (8) Associations Provinciales d’Ayants Droit (APADs), elles-mêmes constituées de 51 antennes communales.

# Contexte et besoins

L’interprofession (FIFARGANE) constitue l’interlocuteur unique du gouvernement pour le Contrat-Programme de la filière. Comme toutes les autres interprofessions, elle relève de la Loi 03-12 et constitue un cadre de concertation des acteurs de la filière. Notons que la FIFARGANE a été la première filière créée en lien avec un produit du terroir. Etant une jeune fédération, la FNADUA n’a pas encore franchi toutes les étapes requises pour assoir une bonne organisation pour tout ce qui a trait au fonctionnement des associations professionnelles à quelque niveau que ce soit.

Lors du lancement du projet REFAM en mars 2019, plus de 140 représentant.e.s des différentes associations provinciales et antennes réunis à Agadir ont exprimé le besoin en formation et accompagnement pour mieux maitriser leurs rôles et missions au sein de l’interprofession. Plus récemment, la demande émise lors du lancement du projet a été réitérée par les participants aux ateliers de sensibilisation organisés par REFAM avec la coopération des APADs et de leurs antennes. Pour être un porte-parole fort, la FIFARGANE doit maintenant renforcer les capacités de sa base pour assurer leurs mandats, et en particulier la FNADUA.

# Mandat

L’une des activités prévues dans le cadre du Plan de travail de l’année 4 du projet (Avril 2020 au 31 mars 2021) touchent le fonctionnement de base de la structure des Ayants droit (hommes et femmes) représentée par la FNADUA dans le cadre de la FIFARGANE, donc de l’interprofession. La démarche sera principalement articulée sur une base provinciale et sur une approché genrée. Elle prendra la forme d’ateliers de formation /accompagnements d’une durée d’un à deux jours. Les modules portant sur éléments de compétences à développer sont indiqués ci-dessous, à titre indicatif. Le (la) consultant. (e) est appelé à proposer les modules qu’il/elle jugent adaptés à la cible.

1. **Assurer la gestion administrative de l’interprofession**.

*Savoirs :*

* Connaissance des lois
* Connaissance des statuts et règlements
* Connaissances du matériel informatique
* Connaissances des procédures administratives

*Savoir-faire :*

* Utiliser l’ordinateur
* Rédiger des rapports et des documents
* Faire le suivi du développement de la filière
* Gérer des bases de données
* Préparer des réunions
* Documenter des réunions
* Élaborer des écrits pour les plaidoyers
* S’occuper de la correspondance

*Savoir-être :*

* Motivation
* Transparence
* Honnêteté
* Esprit d’équipe
* Bonne communication
1. **Assurer une gestion transparente des finances de l’interprofession:**

*Savoirs :*

* Connaissances des lois
* Connaissances des procédures comptables
* Connaissances des logiciels
* Connaissances en mathématiques

*Savoir-faire :*

* Préparer le budget
* Faire la comptabilité
* Gérer les dépenses et les factures
* Faire les chèques
* Gérer la caisse et les fonds
* Collecter les adhésions
* Maintenir les statistiques des cotisations des adhérents
* Utiliser des logiciels pour faire la comptabilité
* Produire les rapports financiers
* Gérer les risques
* Gérer les pertes

*Savoir-être :*

* Motivation
* Transparence
* Honnêteté
* Esprit d’équipe
* Bonne communication

# Cible

Les membres (hommes et femmes) des différentes structures de FNADUA (bureau de la FNADUA, APADs et leurs antennes) sont la principale cible de ce programme de renforcement des capacités en matière de gestion administrative et financière des associations professionnelles. Les femmes membres des bureaux de la FNADUA, des APADs ou des antennes sont au nombre de 69 et devront bénéficiées d’un renforcement de capacité privilégié à même de permettre un cheminement des femmes dans les instances de gouvernance de la FIFARGANE.

# Profil recherché et appui du projet

REFAM est à la recherche d’un prestataire (personnes ou organisation) possédant une connaissance approfondie de l’expérience marocaine en matière d’interprofession. La connaissance de la filière d’argane sera un plus. Il s’agit plutôt de maitriser une démarche de réflexion et de travail en vue de renforcer les compétences des participants (es) en matière de gestion des associations professionnelles en général, et la gestion administrative et financière en particulier. D’ouvrir des perspectives nouvelles à l’aide d’exemples tirées de l’expérience des interprofessions et associations marocaines et du potentiel des participants et participantes.

À travers cette activité, l’appui de REFAM aux Ayants droit (hommes et femmes) vise la réflexion sur la base d’information, de questionnement et d’échanges. La principale habileté à développer est l’habileté à participer, au-delà des barrières auxquelles les premiers intéressés, notamment les femmes, font face, dans un contexte de bonne gouvernance.

Le prestataire recherché est sensible aux difficultés auxquelles font face les associations qui opèrent sur une base de bénévolat, en milieu rural et traditionnel ainsi qu’aux questions d’autonomisation économique des femmes dans le monde rural. Dans sa démarche, il a le souci de s’éloigner de l’approche académique, favorise l’oral, les discussions dirigées, les schémas visuels qui démocratisent l’activité et favorise la participation.

Le projet REFAM dont le bureau est à Agadir apportera l’appui suivant à la mise en œuvre de l’activité :

* Espace de travail à Agadir au besoin
* Logistique des rencontres (invitation des participants, réservations, liste de présence …)
* Information sur la FNADUA, les APADs et antennes (listes des membres et localisation, statuts des APADs et règlement interne…)
* Historique de la création de la FIFARGANE
* Toute documentation relative à la filière arganière pouvant server au développement du matériel de formation/accompagnement

Livrables

* Note méthodologique détaillée présentant la démarche et le plan d’actions proposés pour la réalisation de la prestation avec échéancier en français.
* Modules de formation/accompagnement et de renforcement des capacités des associations provinciales en français et en arabe
* Manuels des procédures administratives et financières et les documents-types nécessaires au fonctionnement des associations professionnelles en français et arabe
* Rapport d’évaluation finale en français

Recrutement Cowater International

Cowater International invite les parties intéressées (individus ou cabinet) à soumettre leurs propositions qui comprendra :

1. Curriculum vitae de (des) consultant. e (s) à jour accompagné d’une lettre de présentation qui met en évidence l’expertise pour chacune des personnes proposées;
2. Une note méthodologique suggérant une démarche pour la réalisation de l’activité, n’excédant pas 3 pages.
3. La durée nécessaire à la réalisation des prestations et les honoraires.

Il est à noter que les frais de déplacement et d’hébergement seront remboursés selon les barèmes du projet et les autres frais, tels les frais de reproduction, au prix coûtant sur présentation de pièces justificatives.

Les applications doivent être acheminées au plus tard le **12 janvier 2022 à minuit** à l’adresse suivante : info@refam-cowatersogema.ma (Cette adresse peut être utilisée pour obtenir toute information complémentaire souhaitée).